

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 22 mars 2017

Cette réunion s'est tenue au Conseil Régional Grand Est de 18h30 à 21h00.

Etaient présents:

- **JEAN-MARIE BAILLY (ELECTRICIENS SANS FRONTIERES)**
- **JEAN-LUC BARTHELEMY (AVENIR TOGO 54)**
- **JEAN-PAUL BERNARD (VANDŒUVRE-LES-NANCY)**
- **JEAN-YVES CHIARA (APPEL)**
- **NICOLAS CIMBARO (CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE)**
- **BRIGITTE DUBESSY (BIBLIOROUSSE FRANCE TOGO)**
- **MATHILDE GALLISSOT**
- **VAIANA GOIN**
- **ELISE GONNET (AYUD'ART)**
- **DANIEL MASSON (NIGER MA ZAADA)**
- **ERIC MONNAY (ADL)**
- **MIKAEL ROUX (CONSEIL REGIONAL GRAND EST)**
- **AUDREY VICENZI**

Etaient représentés:

- **ANTONY CAPS (CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE)**
- **ALAIN CRONNE (VERSO)**
- **PIERRE CHRETIEN (AFDI LORRAINE)**
- **LUCIENNE REDERCHER (NANCY)**

ETAIENT EXCUSES :

- **FREDERIC PFLIEGERSDOERFFER (CONSEIL REGIONAL GRAND-EST)**
- **ALAIN ROUGERIE (COMITE DE JUMELAGE THIONVILLE-GAO)**

Ordre du jour :

1. Présentation et approbation du bilan financier 2016
2. Présentation et approbation du programme d'activités 2017
3. Ressources humaines
4. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2017
5. Présentation et approbation du traité de fusion et des statuts du réseau Grand Est et validation du nom du réseau Grand Est
6. Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire
7. Questions diverses

Tous les documents relatifs à l'ordre du jour avaient été envoyés au préalable aux participants.

1. Présentation et approbation du bilan financier 2016

Jean-Yves Chiara présente le compte de résultat et le bilan 2017. Ceux-ci font apparaître un résultat bénéficiaire à hauteur de 5 466,78€.

Daniel Masson précise qu'à terme, le report à nouveau devra figurer dans les fonds associatifs.

Le bilan financier 2016 est validé à l'unanimité par le conseil d'administration pour présentation et approbation par l'assemblée générale.

2. Présentation et approbation du programme d'activités 2017

Mathilde Gallissot présente le programme d'activités prévisionnel pour 2017, qui s'appuie largement sur celui de 2016.

Plusieurs missions seront, au fur et à mesure, déployées sur le Grand Est ou homogénéisées avec les missions portées par l'Arcod, l'Ircod et Récipro.

Les missions ont été redéployées entre les salariées pour cette année, pour pouvoir assurer deux missions supplémentaires importantes : le portage du secrétariat national des RRMA, et le travail lié à la fusion avec les réseaux du Grand Est.

Mathilde précise que la fusion ne remettra pas en cause ce programme d'activités. En effet, les trois réseaux ont validé le fait que les activités et budgets votés par chaque réseau avant la fusion continueront de prévaloir après la fusion et jusqu'à la fin de l'année 2017.

3. Ressources humaines

Après discussions avec le CRID et compte tenu du travail effectué par MultiCoolor pour accompagner les acteurs de la Semaine de la Solidarité Internationale (rebaptisée Festival des Solidarités), MultiCoolor a obtenu le statut de CORAS (Coordination en Région des Actions de la Semaine) en 2017, ce qui implique une plus grande reconnaissance de son travail de mise en réseau, coordination et appui aux acteurs ainsi qu'un financement plus important. Pour 2017, le statut de CORAS est limité à la Lorraine, avec toutefois une étanchéité sur les actions menées en Champagne Ardenne et Alsace pour lesquelles le réseau peut intervenir en soutien. L'objectif étant qu'à l'horizon 2018, MultiCoolor puis le réseau Grand Est soit CORAS Grand Est et assure la coordination des actions du Festival des Solidarités sur toute la nouvelle région.

Ainsi MultiCoolor pourrait dès 2017 assurer un travail important autour de l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale en Lorraine mais également en Champagne Ardenne et en Alsace, en s'appuyant sur les collectifs et associations existantes.

De ce fait et compte tenu du temps de travail et de déplacement plus important à prévoir, le bureau propose d'augmenter le temps de travail d'Audrey Vicenzi à 30h/semaine à compter du 1^{er} septembre. Le CDD d'Audrey Vicenzi prenant fin au 31 août 2017 et le contrat aidé n'étant pas renouvelable, le bureau propose de garder Audrey Vicenzi en CDI à compter du 1^{er} septembre.

Les coûts inhérents à cette proposition ont été intégrés dans le budget prévisionnel 2017 et les réserves financières du réseau permettent d'assurer les emplois en 2017 et 2018, sous réserve de maintien des subventions publiques.

Le conseil d'administration valide à l'unanimité le passage d'Audrey Vicenzi en CDI à 30h/semaine à compter du 1^{er} septembre 2017.

Cette proposition a par ailleurs été discutée et approuvée par l'Ircod et l'Arcod et figure dans le traité de fusion, puisque cela interviendra après la fusion des trois réseaux.

Par ailleurs, le recrutement d'un service civique est en cours, comme validé par le CA, sur une mission d'accompagnement et valorisation des acteurs de la solidarité internationale. La mission devrait débuter au 1^{er} ou au 15 avril 2017 pour 9 mois.

4. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2017

Jean-Yves Chiara présente le budget prévisionnel 2017.

Au niveau des subventions :

- Hausse du montant demandé à la Région Grand Est justifié par l'embauche de Vaiana Goin et la hausse des frais de fonctionnement (le montant demandé n'avait pas augmenté suite à l'embauche d'Audrey en 2015 et de Vaiana en 2016) ; le montant demandé comprends les frais de fonctionnement, les frais liés aux activités d'ECSI (qui ne feront donc plus l'objet d'une demande de subvention individuelle) et les frais liés aux autres activités ;
- Légère hausse du montant demandé au MAEDI pour les mêmes raisons ;
- Subvention de 13000€ au titre du secrétariat national des RRMA, répercuté sur les frais de déplacement (nombreuses réunions à Paris et en France, organisation des rencontres techniques et administrateurs), d'impression et de personnel ;
- Pas de hausse de la demande au Conseil Départemental compte tenu de l'appui logistique déjà important fourni par la collectivité (mise à disposition des bureaux et des salles de réunion).

Au niveau des activités :

- Regroupement des actions Marché du monde solidaire et Festival des Solidarités-festival AlimentTERRE au sein d'une même commission « Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale » ;
- Les frais liés aux autres activités comprennent les rencontres (assises, apéros solidaires, réunions et commissions) et autres activités hors ECSI.

5. Présentation et approbation du traité de fusion et des statuts du réseau Grand Est et validation du nom du réseau Grand Est

Le projet de traité de fusion est présenté aux administrateurs. Aucune remarque n'est formulée et le projet de traité de fusion est adopté à l'unanimité par le conseil d'administration.

Mathilde présente les modifications intervenues sur les projets de statuts depuis leur validation par le conseil d'administration du 14 décembre 2016. Le projet de statuts est adopté à l'unanimité par le conseil d'administration.

Les trois réseaux avaient souhaité organiser un vote démocratique pour définir le nom du nouveau réseau issu de la fusion.

Les membres de MultiCooLor ont voté en majorité pour ARCADI (Association Régionale de Coopération des Acteurs du Développement International) avec les résultats suivants :

ARCADI : 34 voix

GEEO (Grand Est COopération) : 7 voix

GESCOD (Grand Est Solidarité et COopération au Développement) : 4 voix
GESTE (Grand Est Solidarité des TERRitoires) : 5 voix

Les membres de l'Arcod ont voté en majorité pour GESCOD et ceux de l'Ircod en majorité pour GESCOD, et les réseaux se sont retrouvés avec une égalité des voix pour GESCOD et ARCADI. Aussi il a été proposé que le vote final revienne aux conseils d'administration de chaque réseau.

Les CA de l'Arcod et de l'Ircod ont validé le nom GESCOD.

Le CA de MultiCoolor souhaite respecter le vote des membres du réseau et adopte donc le nom ARCADI à l'unanimité.

Il donne néanmoins pouvoir au président pour le choix le nom définitif, en lien avec l'Arcod et l'Ircod.

6. Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) et Extraordinaire (AGE)

Comme proposé par mail courant février, le bureau propose au CA de repousser la date de l'AGO, initialement prévue le 8 avril, à juin et de la coupler avec l'Assemblée Générale Extraordinaire pour limiter les déplacements. Le CA avait donné son accord de principe par mail, et cette proposition est validée à l'unanimité.

Le CA valide à l'unanimité l'organisation de l'AGO le samedi 17 juin avec pour ordre du jour :

- rapport moral et d'activités
- rapport financier
- programme d'activités 2017
- budget prévisionnel 2017
- Proposition de ne pas élire de nouveau CA et de reconduire l'actuel

Le bureau propose que l'AGE ait lieu le même jour que l'AGO, soit le samedi 17 juin 2017. L'ordre du jour porterait sur l'adoption du traité de fusion et, par voie de conséquence, la dissolution du réseau MultiCoolor.

Le conseil d'administration valide cette proposition à l'unanimité.

7. Questions diverses

La prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au **jeudi 11 mai 2017 à 18h30** au Conseil Départemental de Meurthe et Moselle.

Elle permettra notamment de préparer l'Assemblée Générale Extraordinaire (dissolution du réseau) et l'Assemblée Générale Constitutive du réseau Grand Est.

Jean-Paul Bernard évoque le thème du marché du monde solidaire et souhaiterait que le conseil d'administration se prononce sur le thème retenu. Toutefois, le comité de pilotage n'ayant pas arrêté un thème précis (les réflexions portent sur un thème autour de la culture et de l'interculturel), cette question sera rediscutée ultérieurement.

A Nancy, le 27 mars 2017